

MUR OU HAIE, QUELLE CLÔTURE CHOISIR EN LOT-ET-GARONNE ?

Souvent considérée comme "accessoire", la clôture est encore trop négligée. Pour autant, elle demeure un élément indissociable de l'habitat individuel. Afin de permettre son intégration dans le paysage, elle doit bénéficier d'un traitement attentif.



DU CENTRE-BOURG... À LA CAMPAGNE

La clôture est une construction qui **fait la liaison entre un espace privé et un espace public ou entre deux espaces privés**. Elle joue un rôle important sur la qualité des paysages d'une commune et doit s'intégrer dans une composition harmonieuse de la rue. Il est donc important de s'intéresser au contexte dans lequel elle est implantée pour **assurer la cohérence de l'espace public**. En effet au-delà de son rôle de protection (intimité ou sécurité) c'est un véritable élément d'urbanisme à considérer avec soin.

/ En centre-bourg

Les maisons y sont le plus souvent mitoyennes, le traitement de la clôture doit alors se faire avec une notion de continuité avec les franges bâties. Les centres-villes disposent généralement d'un patrimoine bâti important, il est donc nécessaire de s'inspirer de ce qui a été fait dans le passé (forme, couleurs, matériaux...) et de conserver, lors de la restauration de la clôture les éléments existants.



Lot-et-Garonne

/ En zone d'habitat pavillonnaire

Les zones d'habitat pavillonnaire présentent une forte concentration de clôture du fait de la densité des maisons individuelles. C'est pourquoi il peut exister un règlement des lotissements qui garantit une harmonisation de l'espace.



Lot - GGR Architectes

/ En milieu rural

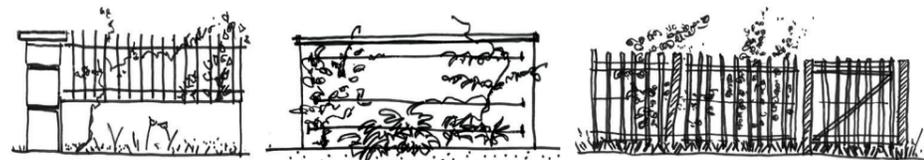
L'habitat situé dans la campagne est en lien direct avec les espaces naturels et le grand paysage. Il peut être alors intéressant de s'inspirer des formes de clôtures rurales pour développer des limites qui se fondent dans le paysage.



Lot-et-Garonne - Damon architecte

Le conseil gratuit du CAUE représente une étape préalable permettant d'orienter vers les choix les plus adéquats. Ce conseil est exempt de maîtrise d'œuvre.

LA CLÔTURE FABRIQUE LE PAYSAGE DE LA RUE



Mur-bahut surmonté d'une grille

Mur en maçonnerie doublé d'une haie

Clôture en bois

À chaque contexte, correspond une réponse architecturale adaptée.

/ La maçonnerie, des matériaux en accord avec le territoire

Anciennement composés de pierre naturelle ou de tuiles, enduits ou simplement beurrés à la chaux, ces murs s'intègrent parfaitement dans leur environnement. Aujourd'hui, le parpaing enduit a remplacé ces matériaux traditionnels.

/ Métal ou ferronnerie, des éléments à composer ou restaurer

Ces murs-bahuts sont parfois combinés à des ouvrages métalliques qui peuvent prendre des formes variées, barreaux anciens ou contemporains, panneaux pleins ou perforés... Quand ces ferronneries sont anciennes, il faut s'attacher à les conserver et les restaurer. Pour les proportions, il convient de respecter le rapport 2/3 (partie pleine ou à claire-voie) 1/3 (partie pleine ou à claire-voie).

Le portail parachève la composition de la clôture ; simple ou au contraire majestueux, il s'accorde avec la qualité de la bâtisse auquel il donne accès.

/ Le bois, matériau écologique et renouvelable

Cette solution est intéressante en contexte rural. Ce matériau peut être laissé naturel. Si on choisit de le peindre, il faut éviter des couleurs trop vives, sans lien avec l'environnement agricole.

/ Le végétal, une composante simple et écologique

Placé devant ou derrière une clôture, le végétal peut prendre des formes diverses : massifs de plantes tapissantes, haies arbustives, petits arbres fruitiers, treilles, plantes grimpantes. La présence du végétal améliore la biodiversité faunistique et floristique. Il contribue à diversifier les ambiances selon les saisons (forme, transparence, couleurs...). La haie mono-spécifique de feuillus persistant (thuya, laurier, cupressus) est à proscrire car trop uniforme et source d'allergies. Dans certains cas (lotissement récent), la haie constitue l'unique dispositif qui matérialise la limite entre des propriétés.

UN PEU D'HISTOIRE...

Dans les zones naturelles, les clôtures sont étroitement associées aux activités pastorales pour enclore les pâturages, protéger les animaux ou marquer la propriété. Leur composition les relie directement à leur environnement.



Vosges

Au fil du temps, la clôture est devenue un marqueur de richesse et d'apparat. Elle commence à devenir un élément architectural important et se développe dans le même style que les bâtiments qu'elle entoure. À partir du XX^e siècle on observe la multiplication des produits manufacturés répondant aux désirs de chacun. Cela a eu pour conséquence de rompre l'unité des paysages et de provoquer leur banalisation.

/ Ce qu'il faut éviter...

- les matériaux composites et les matériaux imitant la pierre ou un appareillage
- les matières à nu (non enduites)
- les linéaires de murs pleins et blancs
- la suppression des éléments métalliques anciens

/ Clôtures anciennes

Maçonnerie, ferronnerie, métal, bois, végétal : une clôture résulte souvent de l'assemblage de différents composants.



Lot-et-Garonne



Lot-et-Garonne



Gironde

PRINCIPES RÉGLEMENTAIRES

Les linéaires de clôtures, qu'ils soient composés de murets, de grilles ou de haies, composent le paysage des rues. Pour garantir la qualité urbaine de ce paysage, **des réglementations peuvent exister, pour les connaître, contactez le service urbanisme de votre mairie**. Il peut s'agir de règles prévues par le plan local d'urbanisme (PLU) communal ou intercommunal ou par les usages locaux.

L'implantation d'une clôture est en principe dispensée de Déclaration Préalable (DP) ou de demande de Permis de Construire (PC). Toutefois, **une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée dans certains cas**. Ainsi elle est obligatoire en site protégé (inscrit ou classé), ou si elle se situe en co-visibilité avec un bâtiment classé monument historique, inscrit ou classé.

Un règlement de lotissement peut contenir des dispositions opposables aux clôtures (hauteur, épaisseur, matériau...). Ce règlement peut parfois proposer le choix entre 2 ou 3 modèles de clôtures, afin d'obtenir une qualité homogène de l'espace public.

En l'absence de PLU, les dispositions du Règlement National d'Urbanisme (RNU) s'appliquent.

L'article L151-19 du code de l'urbanisme permet la préservation de zones, de quartiers ou d'éléments ponctuels et leur inscription dans le PLU. Cela peut s'appliquer à des clôtures possédant une forme ou une histoire particulières.

/ Clôtures contemporaines

En accord avec l'architecture du bâtiment dont elles marquent la propriété, elles s'intègrent dans la rue.



Lot-et-Garonne - VPBA Architecte - BLV2 Atlantique



Gironde



Bretagne